



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1173**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES. OPAH N° 5.

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -

Etudes Juridiques et Marchés Publics

Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES. OPAH N° 5. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser le développement :

- de l'offre locative à caractère social: pratique de loyers modérés,
- de l'amélioration des conditions résidentielles des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus,
- de la remise aux normes de décence de logements ou d'immeubles en situation d'indécence, d'insalubrité ou de péril.

Ces aides allouées par la Ville viennent **en complément** de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.), la Communauté du Pays d'Aix et la Région, et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

La Ville accorde, sous certaines conditions, ces aides à taux modulé selon la nature de l'opération.

Bilan 1993-2010 :

Résultats du F.A.R :

Résultats significatifs en chiffres :

Depuis 1993 :

1 034 dossiers ont été déposés pour un montant de **crédits F.A.R. de 2 083 796,00 €**.

En 2010 : ANAH : 124 dossiers déposés,
FAR : 86 dossiers déposés.

Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés :

Consommation des crédits	93/2001	2002/2006	2007	2008	2009	2010	Total
Nombre de dossiers	332	305	52	55	71	50	865
Montant	449 360 €	771 095 €	158 672 €	84 613 €	142 643 €	92 220 €	1 698 603 €

Dans le cadre du Fonds d'Aide à la Restauration du patrimoine privé, je vous demande de bien vouloir engager les **7 dossiers** figurant dans le tableau ci-annexé pour une aide communale aux propriétaires.

Ces dossiers comptent 6 Propriétaires Occupants dont 3 ayant des revenus modestes et 1 dossier de Propriétaire Bailleur pour 1 logement en Loyer intermédiaire.

Les travaux de réhabilitation concernent : 1 Remise aux Normes de Confort de logement (RNC) et réhabilitations de parties communes (façade, toiture et cage d'escalier).

7

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer les aides communales aux propriétaires désignés dans le tableau annexé.
- **DIRE** que le montant de la dépense, soit 5 006,00 € sera prélevé à l'imputation budgétaire 90824.2042.1330 qui présente les disponibilités suffisantes.

2010.1173 - FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES. OPAH N° 5.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION - COMMISSION N° 41

FAR	DEMANDEUR		IMMEUBLE		TRAVAUX	SUBVENTION VILLE		
Réf. dossier	Nom, Prénom, Adresse	Nature de l'occupation		Adresse	Type Travaux	Montant subv.	Taux %	Montant €
2010.87	M. et Mme AURENCHE 1622 Ch de la pierre de Feu 13090 AIX EN PROVENCE	PB	1 LI	6 rue Clovis Hugues	RNC + PC	12 252 €	10	1 225 €
2010.88	M.Paulin LEURIDAN 2 Impasse des Eyguesiers 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R3	2 Impasse des Eyguesiers	Toiture	2 631 €	20	526 €
2010.89	Melle MOREAU Yaëlle 16 BIS RUE DES Marseillais 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R1	16 bis rue des Marseillais	Toiture	5 241 €	20	1 048 €
2010.90	Mme VITIELLO Karina 16 bis rue des Marseillais 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R1	16 bis rue des Marseillais	Toiture	4 492 €	20	898 €
2010.91	Mme MINNE Gilberte 10 rue du Petit St Esprit 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R3	10 rue du Petit St Esprit	CE	4 022 €	20	804 €
2010.92	Mme PAOLI Marie-Thérèse 10 rue du Petit St Esprit 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R2	10 rue du Petit St Esprit	CE	1 526 €	20	305 €
2010.93	M. Serge FARRUGIA 29 Rue Espariat 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R1	29 Rue Espariat	CE	998 €	20	200 €
TOTAL						31 162 €		5 006 €

Légende:

PO: Propriétaire Occupant

PB: Propriétaire Bailleur

LL : Loyer Libre

LI : Loyer Intermédiaire (11,31€/m2/mois pour logement < 50 m2

9,14 €/m2/mois pour logement > 50m2)

LC: Loyer Conventionné

LCTS : Loyer conventionné très social

B 48: Bail 48

RNC : Remise aux Normes de Confort

CE: Cage d'Escalier

PC: parties communes

Ind : Indécence

Ins : Insalubrité